

Les régimes politiques depuis 1870	Nature du régime	Principales dates	Législation
III^e République 1870-1940	<p>Démocratie parlementaire, le pouvoir législatif (Assemblée nationale) est prédominant</p>	<p>4 septembre 1870 : proclamation de la III^e République</p> <p>1894-1906 : affaire Dreyfus : antisémitisme, xénophobie rendent nécessaire la réaffirmation des valeurs républicaines</p> <p>Avril-mai 1936 : victoire des forces de gauche du Front Populaire (PCF, SFIO, radicaux) aux législatives. Léon Blum est chef du gouvernement</p>	<p>1881-1882 : lois scolaires J. Ferry : école primaire obligatoire, gratuite et laïque, laïcisation de l'école</p> <p>1905 : loi de séparation des Eglises et de l'Etat : laïcisation de l'Etat, liberté de conscience</p> <p>Juin 1936 : Accords Matignon et lois sociales du Front Populaire : congés payés, semaine de 40 heures (5X8)</p>
<i>Régime de Vichy 1940-1944 (Maréchal Pétain)</i>	<i>Régime antirépublicain et antidémocratique, antisémite et collaborateur de l'Allemagne nazie (Travail, Famille, Patrie)</i>	<i>10 juillet 1940 : vote des pleins pouvoirs à Pétain</i>	
Gouvernement Provisoire de la République française 1944-1946	Incarnation de la Résistance et des valeurs de la République	3 juin 1944 fondation par le g ^{al} de Gaulle	<p>Mise en œuvre du travail du CNR (1943) notamment vote féminin et Sécurité sociale par ordonnances de 1944</p> <p>29 avril 1945 : premier vote féminin (application de l'ordonnance du GPRF d'avril 1944)</p>
IV^e République 1946-1958	Régime parlementaire : le pouvoir législatif (Assemblée nationale) est prédominant, le gouvernement lui est soumis	<p>Octobre 1946 adoption de la Constitution de la IV^e République par référendum</p> <p>Mai 1958 : crise majeure née en Algérie, rappel du g^{al} de Gaulle au pouvoir</p> <p>Juin 1958 : retour de celui-ci avec les pouvoirs constituants</p>	Octobre 1946 : Constitution de la IV ^e République affirme la stricte égalité des hommes et des femmes dans tous les domaines
V^e République depuis 1958	Démocratie parlementaire, mais régime dit semi-présidentiel , nouvel équilibre des pouvoirs entre exécutif (Président de la République et gouvernement) et législatif (Assemblée Nationale et Sénat)	<p>28 Septembre 1958 adoption de la Constitution de la V^e République par référendum (80 % de oui)</p> <p>Décembre 1958 : de Gaulle premier président de la V^e République, élu par 80 000 grands électeurs</p> <p>28 Octobre 1962 : réforme institutionnelle adoptée par référendum (62% de oui) : le président sera dès lors élu au suffrage universel direct</p>	<p>1967 : légalisation de la contraception chimique (pilule) : loi Neuwirth</p> <p>1975 : loi Veil autorisant l'IVG</p> <p>2000 : loi sur la parité hommes-femmes en politique</p>